



DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLETCOMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-76

Séance du 07/12/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 21

Nombre de suffrages : 28

Date de convocation

30/11/2023

Date d'affichage

01/12/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/12/2023

et publication du :

14/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme AUGER Nadia, M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme COURTILLET Véronique, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GALLET Laurence, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, Mme RANGER Michelle, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

M. COUJANDASSAMY Bruno donne pouvoir à M. VIN Jean-Claude, Mme GABIOU Carole donne pouvoir à M. BARON Jean-Louis, Mme GROSSE Marie-France donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, Mme DOIREAU Florence donne pouvoir à Mme LE MINDU Isabelle, M. PONT Damien donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à M. BONDON Pierre, M. DESERT Thomas donne pouvoir à M. PAQUET Frédéric

Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BOURABA Jessica, M. COUJANDASSAMY Bruno, M. DESERT Thomas, Mme DOIREAU Florence, Mme GABIOU Carole, Mme GROSSE Marie-France, M. PONT Damien

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

Mme LE MINDU Isabelle

Objet : Affaires générales - Modification des membres dans les commissions municipales**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21 et 2121-33,

VU la délibération n° 2020/51 du 16 juillet 2020, relative à la création et l'attribution des différentes commissions municipales,

CONSIDERANT la démission de Madame Dounia LAZRAK et l'arrivée d'une nouvelle conseillère municipale, Madame Stéphanie AUBE,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des travaux du Conseil Municipal et la préparation de dossiers en commissions,

D'ADOPTER le mode de scrutin suivant : main levée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE pour les commissions suivantes :

Commission Finances : Madame Stéphanie AUBE

Commission Appel d'Offre : Madame Stéphanie AUBE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 8 décembre 2023



Le Maire,

Geoffroy BAX DE KEATING

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/12/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-078-2178 04863-20231208-202376-DE